LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

ProcèsVerbaux

ardèche LE DEPARTEMENT

- LA DROME -

FFF Le Foot Amateur LFA

District Drôme Ardèche de Football

Commission de contrôle de l'encadrement des équipes

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du 08 septembre 2017

Personnes présentes : P. PEALAT, J.M. PION.
Excusé : J.M. TERRASSE,R. ARTES .
Assiste : Jean-François Vallet, Roland ARNAUD.

La commission étudie la position de chaque club dont l'équipe doit-être entraînée par des éducateurs diplômés.

RAPPELS AUX CLUBS SOUMIS A L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES

- Nous demandons aux clubs de fournir les renseignements demandés dans les délais impartis. Chaque année un courrier est expédié au Président de chaque club dans la première quinzaine du mois d'août et nous avons toujours des retardataires.
- En cas de changement d'éducateur en cours de saison, aviser immédiatement la commission et fournir les copies des documents du successeur (licence éducateur et diplôme).
- En cas d'arrêt de travail, fournir la copie de l'arrêt de travail.
- En cas d'absence, fournir un courrier justifiant le motif exact.

CLUBS EN INFRACTION (à compter du 08/09)

D.1 :
- BERG HELVIE - FOOT MONT PILAT - OLYMPIQUE VALENCE 2 - PIERRELATTE ASF1.

D.2. A :
- MAUVES RC - RHONE CRUSSOL .1 - ROMANS SC - SARRAS SPORT ENT.S - FC SERRIERES SABLON.

D.2. B :
- ALLAN FR FOOT 1 - BOURG LES VALENCE 1 - ES CHOMERAC - AS CORNAS - SC CRUAS 2 - MONTELIMAR FC 1 - OLYMPIQUE RUOMS 2 - VALENSOLLES.

U.19 excellence :
- ANNONAY FC - BOURG LES VALENCE - DAVEZIEUX - GJ PEYRINS ST DONAT - MONTELIMAR US - MOURS ST EUSEBE - RHODIA OLYMPIQUE - RHONE CRUSSOL 07 - ESSSV SARRAS ET VAL D'AY - VALENCE OLYMPIQUE 2

U.17 Elite :
- ANNONAY FC - CREST AOUSTE - RHONE CRUSSOL 07.

U.17 Excellence :
- BOURG LES VALENCE - CORNAS AS - FOOT MONT PILAT - MONTELIMAR US 2 - PIERRELATTE ASF.

U.15 Elite :
- ANNONAY FC - RHONE CRUSSOL 07/2.

U.15 Excellence :
- BERG HELVIE AS - FOOT MONT PILAT - LARNAGE SERVES FC - MONTELIMAR US.2 - PORTES LES VALENCE.

Aucune réponse ne nous est parvenue de la part de ces clubs désignés ci-dessus.

Les décisions de la commission d'Encadrement des équipes peuvent être frappées d'appel par les intéressés ou leur club. Cet appel doit être interjeté dans un délai de 07 jours à compter de la parution sur Internet ou sur présentation du courrier recommandé, en application de l'article 140 des règlements sportifs du District.

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations

PROCÈS-VERBAL N°7

REUNION DU 07 et 11 septembre 2017

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04
Présents :
Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO.
Excusé : Bernard DELORME (Bon rétablissement)

A L'ATTENTION DES CLUBS

Suite au 4ème tour de la Coupe de France prévu le 24 Septembre, les matchs suivants de championnat prévus à cette date sont reportés au 08 Octobre 2017 :

- CHABEUIL / VAL D'AY
- FOOT MONT PILAT / OL. VALENCE2
- RC MAUVES / RHONE CRUSSOL
- MONTELIMAR FC / ALLAN
- ALLEX / ROCHEMAURE
- BEAUMONTELEGER / ST DONAT 2
- ST RAMBERT / RHODIA 2
- HERMITAGE / DAVEZIEUX

FMI

Formation le vendredi 15 septembre à 19h00 au siège du District pour tous les clubs ayant accédés à la D3 cette saison. Sont concernés :

- ST CYR FELINES
- MONTVENDRE
- GENISSIEUX
- ST BARTHELEMY LE PIN
- MONTMEYRAN
- BOURG DE PEAGE 2
- VALS LES BAINS
- FC540
- BOURG ST ANDEOL
- DROME PROVENCE

Pour les équipes de D4 la FMI sera obligatoire à compter des matchs du 23, 24 septembre. Les formations sont prévues les 18, 19, 20, 21 septembre.

Vous avez la possibilité d'éditer les feuilles de match pré-imprimée ou éditer les étiquettes par footclub :
(Procédure: dans menu, compétitions, éditions et extractions, rencontres, sélectionner poule, catégorie, cliquer sur feuilles de matchs ou étiquettes)

COURRIER RECUS

- Mairie de MONTELIER ET PARNANS pour des arrêtés municipaux du 9 et 10 septembre. Dossiers transmis à la Commission des réglements.

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:
Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:
Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :
Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

En poule B SARRAS 3 prend la place de VALLIS AUREA 3 suite à son retrait.
En poule C retrait de PONT LA ROCHE 2
En poule G retrait de BEAUME MONTSEGUR 2
Les équipes de ces poules sont priées d'en prendre note.

D6

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

En poule B : CHATELET 3 prend la place de l'exempt
En poule C : retrait de CHATEAUNEUF DE GALAURE 3, remplacé par CLERIEUX 2. Engagement de PEYRINS 2 à la place de CHATELET 3
En poule D : engagement de BAIX 3. CLERIEUX 2 passe en poule C

Les équipes de ces poules sont priées d'en prendre note.

POULE A	POULE B	POULE C
VAL D'AY 3	AS DOLON 3	ROMANS PS 2
ST ALBAN D'AY 2	LAPEYROUSE MORNAY 2	ST PAUL LES ROMANS 2
VILLEVOCANCE 2	ST JULIEN MOLIN MOLETTE 2	ST BARTHELEMY DE VALS 2
ST JEURE D'AY 2	ST ROMAIN DE SURIEU 3	CLERIEUX ST BARDOUX 2
PAILHARES	ST CYR FELINES 3	PEYRINS 2
ROCHEPAULE	FC CHATELET 3	

POULE D	POULE E	POULE F
MONTELIER 2	ROUSSAS GRANGES GONTARDES 2	ST SAUVEUR DE CRUZIERES
MAUVES 3	ANCONE 3	BERZEME 2
GLUN 2	FC 540 2	ST DIDIER SOUS AUBENAS 2
ST JEAN DE MUZOLS 3	CHATEAUNEUF DU RHONE 2	JAUJAC 2
BEAUMONTELEGER 3	ST RESTITUT 2	AUBENAS FC 2
BAIX 3	VALLEE OUVEZE 2	RUOMS 3

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable:
Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :
Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

REUNION PLENIERE :
Nous regrettons l'absence de cinq clubs, un seul a eu la politesse de s'excuser, les clubs absents seront amendés, conformément aux règlements.

INFORMATION IMPORTANTE :
Une formation, feuille de match informatisée (FMI) est programmée le 21 novembre 2017 au siège du District à 19 heure. La présence de deux personnes dirigeantes par club est **OBLIGATOIRE**.

COUPE « PAUL GATEAUD » :

- 1er tour semaine du 28/10/2017
- ¼ de finale semaine du 27/01/2018
- ½ finale semaine du09/06/2018

Finale le 16/06/2018

CHALLENGE « FOOT DIVERSIFIE »

- 1er tour semaine du 24/02/2018
- ¼ de finale semaine du 31/03/2018
- ½ finale semaine du 09/06/2018

Finale le 16/06/2018

VETERANS

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

COMPETITON VETERANS

Les calendriers championnats et coupe sont parus, la commission demande à tous les clubs d'en prendre note. Les changements de poule ne sont plus possibles il n'y aura plus de modification sauf ajout d'équipe.

FUTSAL :

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

La plénière FUTSAL aura lieu le mercredi 13 septembre à 19h00 au siège du District **PRESENCE OBLIGATOIRE.**

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 5

Réunion du 08/09/17

Présents : Roselyne LAULAGNET, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Flavie CHANAS, Robert ASTIER

INFORMATIONS AUX CLUBS

Feuilles de matchs :
Les feuilles de matchs et les étiquettes ne sont pas envoyées par le District.
Vous devez les éditer par footclubs.
Dans : *menu, compétitions, éditions et extractions, rencontres, sélectionner catégorie, poule, cliquez sur feuille de matchs ou étiquettes*

La feuille de match des U 13 doit être récupérée dans documents et doit être scannée au District sur la nouvelle boîte mail dans les 48 h (adresse ci –dessous)
N'oubliez pas de coller l'étiquette ou de compléter les renseignements demandés.

Adresse mail
Tous les courriers concernant la Commission des Jeunes devront être envoyés à la nouvelle adresse mail : competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications de calendriers
Vous pouvez par footclubs faire vos demandes d'avancement de vos matchs au samedi. La réponse doit être donnée par les clubs sollicités 12 jours avant la date du match.

Dans tous les cas pensez de bien indiquer l'horaire du match.

Les demandes hors délais et ou incomplètes ne seront pas homologuées.

ENTENTES

Roselyne LAULAGNET – Port : 06.11.15.53.93

Attention - Toutes les demandes d'ententes doivent arriver avant les premières journées de championnat.
Le premier club cité gère l'entente

Ententes autorisées

- ***U 19***
  SARRAS SAINT VALLIER – VAL D'AY (entente dissoute)
  ANNONAY – SARRAS SAINT VALLIER
  CORNAS – EYRIEUX EMBROYE

- ***U 17***
  FC 540 – SAINT GERVAIS
  ROCHEMAURE – MEYSSE
  FC VAREZE – SAINT ROMAIN DE SURIEU (joueront en ISERE)

- ***U 15***
  AS DOLON – FC CHANAS
  ROCHEMAURE – MEYSSE

- ***U 13***
  CHABEUIL – MONTVENDRE
  EURRE – ALLEX
  MEYSSE – ROCHEMAURE
  SAINT UZE – SAINT BARTHELEMY DE VALS

- ***U 11***
  CHABRILLAN- ALLEX- EURRE
  SAINT AGREVE – SAINT MARTIN DE VALAMAS
  ROCHEMAURE – MEYSSE
  SAINT UZE – SAINT BARTHELEMY DE VALS

- ***U 9***
  MEYSSE – ROCHEMAURE
  ALLEX – CHABRILLAN – EURRE
  SAINT BARTHELEMY DE VALS – SAINT UZE

- ***U 7***
  MEYSSE – ROCHEMAURE
  ALLEX – CHABRILLAN – EURRE
  SAINT BARTHELEMY DE VALS – SAINT UZE

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59
Port : 06.78.52.42.59

CATEGORIE U9 et U7

Responsable :
Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54

CATEGORIE U11

Responsable :
Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81 87

Courrier reçu : US MOURS, FC ALBOUSSIERE, US VALS LES BAINS, FC BAUME MONTSEGUR, AS St DONAT, FC VALLON, FC CHABEUIL, SC CRUAS, CO CHATEAUNEUF SUR ISERE, AS VEORE MONTOISON,FC EYRIEUX EMBROYE, ES CHOMERAC, FC VALDAINE , FC DROME PROVENCE, AS CORNAS, FC ST JEAN DE MUZOLS, AS VALLEE DU DOUX, FC BOURG LES VALENCE, PS ROMANS, ST GERVAIS SUR ROUBION

Les calendriers sont disponibles sur le site du District en rubrique Documents : FOOT D'ANIMATION.

RAPPEL : Lorsque le club recevant est un exempt c'est le premier club visiteur identifié qui devient club support du plateau.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Feuille de matchs :
Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

A compter de la saison 2017-18, les feuilles de plateau seront scannées par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les feuilles de matchs sont disponibles sur le site du District en rubrique documents.

Prochains plateaux : Samedi 23 Septembre 2017

CATEGORIE U13

Responsable :
Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32Feuilles de matchs

Modifications de calendriers :
Vérifiez régulièrement le site du District ou footclubs

Excellence
Poule E
MONTMEYRAN 1 remplace l'exempt

Promotion d'excellence
Poule C
Retrait de RHONE CRUSSOL 3

Poule D
BOURG DE PEAGE 2 prend la place de BOURG DE PEAGE 3

Poule F
Retrait de BOURG DE PEAGE 2 et de MONTMEYRAN 1
RHONE CRUSSOL 3 prend la place de MONTMEYRAN 1

Poule G
Retrait de RHONE CRUSSOL 4

1ère division
Poule D
PEYRINS 2 prend la place de l'exempt

Poule E
BOURG DE PEAGE 3 remplace BOURG D EPEAGE 4

Poule F
RHONE CRUSSOL 4 prend la place de l'exempt

Poule G
HONEMETEN prend la place de l'exempt

Poule H
Retrait de RC SAVASSE

Poule I
SAINT GERVAIS prend la place de l'exempt

Poule J
Retrait de VINEZAC

Demandes de modifications de match
Attention : De nombreuses demandes de modifications d'horaire sont faites par footclubs
Les clubs sollicités doivent y répondre rapidement

CATEGORIE U15

Responsable :
Flavie CHANAS – Port : 06.21.43.38.99

Modifications de calendriers
1ère division
Poule E
VALLON PONT D'arc 2 prend la place de l'exempt

Poule C
Retrait de SAVASSE

U 15 à 8
Suite à de nouvelles inscriptions la poule U 15 à 8 sera refaite et disponible sur le site ou footclubs dans la semaine.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Les U 12, U 13, U 14 et U 15 peuvent jouer dans ce championnat

CATEGORIE U17

Responsable :
Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

1ère division
Poule A : 11 équipes
Début du championnat le17/09/17

Poule B et C : 10 équipes
Début du championnat le 24/09/17

CATEGORIE U19

Responsable
Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Modifications de calendriers
Excellence
Retrait de SARRAS SAINT VALLIER (joueront en entente avec ANNONAY)

Promotion d'excellence
Poule B
Retrait de EYRIEUX EMBROYE

FUTSAL JEUNES

Philippe Aubert
Tél : 04 75 04 30 38
Mobile : 06 80 92 81 87

Engagements équipes :
Afin de préparer les premières journées des compétitions futsal. Les clubs sont priés d'engager les équipes U13, U15, U17 pour le 15/09/2017 dernier délai.

Situation au 10/09/2017 :
U13 : 53 Inscrits pour max =72
U15 : 27 Inscrits pour max = 36
U17 : 21 Inscrits pour max = 36

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :
-Les 21 et 21 Octobre 2017 pour la catégorie U13,
-Les 28 ou 29 Octobre 2017 ou 01 Novembre 2017 pour les catégories U15 et U17.

District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°4

A L'ATTENTION DES CLUBS

La commission vous informe que cette saison aucune feuille de match a 8 comme à 11 ne sera envoyée merci d'imprimer vos feuilles de matchs via footclub.

Vous avez la possibilité d'éditer les feuilles de matchs pré imprimées ou les étiquettes par footclubs :
Dans : *menu, compétitions, éditions et extractions, rencontres sélectionner catégorie, poule, cliquez sur feuille de matchs ou étiquettes.*

INFORMATION IMPORTANTE U 16 ET U 17

Rappel : lors de la demande de licences pour les catégories U16 et U17, elles doivent être effectuées en double sur classement. La visite médicale doit être réalisée chez un médecin agrée par le District Drome Ardèche.

Pour information, après accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, veuillez trouver ci-dessous le nombre de joueuses des catégories U16 et U17 autorisées par feuille de match dans le championnat et coupe à 8 et à 11, pour la saison 2017/2018 en Drôme Ardèche :

- **U16 : 3 joueuses**
- **U17 : 3 joueuses**
- **U18 : illimité**

CHAMPIONNAT A 11

La commission vous informe que la FMI sera mis en application à partir de la journée 3, le week-end du 30 septembre et du 01 octobre sur l'ensemble des rencontres du championnat à 11.

Les formations FMI pour les clubs non formé sont obligatoire, maxi 2 personnes par équipe.

Dates des prochaines formations :

Lundi 18 septembre 2017 19h00
Mardi 19 septembre 2017 19h00
Mercredi 20 septembre 2017 19h00
Jeudi 21 septembre 2017 19h00

Merci de s'inscrire au préalable par retour de mail sur sylvain@drome-ardeche.fff.fr

Clubs concernés : **FELINES, BOULIEU LES ANNONAY, LA CROIX DU FRAYSSE, FMP, LARNAGE, TREFLE, CHAVANAY, ROIFFIEUX, ST BARTHELEMY DE VALS, EYRIEUX, GORGES DE L'ARDECHE, HERMITAGE, RHONE CRUSSOL, PONT LA ROCHE, CHT SUR ISERE, VALLEE JABRON, CENTRE ARDECHE, BARBIERES.**

CHAMPIONNAT A 8

- Demande d'entente entre MONTMIRAL et st PAUL LES ROMANS
  Clubs gestionnaire : Montmiral
  Accord de la commission

REUNION PLENIERE FEMININE DES CLUBS DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La réunion plénière féminine des clubs se déroulera **le vendredi 15 septembre 2017 à 20 h 00 au siège du District Drôme Ardèche de Football.**

Nous vous rappelons que cette assemblée est une réunion obligatoire, que chaque club se doit d'y envoyer le ou la référent(e) féminin(e) du club pour y assister dans son intégralité.

Les clubs absents seront amendés.

Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 5

COURRIERS DES ARBITRES

- M. BOUDRAS Thomas : Démission du corps arbitral, remerciements pour les services rendus.
- M. AHMADOUNE Mehdi : Démission du corps arbitral, remerciements pour les services rendus.
- M. PALA Christophe : Démission du corps arbitral, remerciements pour les services rendus.
- M. ROSSINI Stéphane : Désirâtat et licence indépendant, lu et noté.
- M. ELKHCHINE Youssef : CM reçu.
- M. KODHAI Adel : Modifications d'adresse, lu et noté.
- M. CARTILLIER Hervé : Modifications d'adresse, lu et noté.
- M. EYRAUT Fabrice : CM reçu.

COURRIERS DES CLUBS

- FOOT en MONT PILAT : Frais d'arbitrage, le nécessaire sera fait.
- SC BOURGUESSAN : Démission du corps arbitral, de M. LAAYACHI Samir, lu et noté.
- COC : Demande d'arbitre pour votre équipe 2, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- ESND : Demande d'arbitre pour votre équipe en D3, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- ST RESTITUT : Demande d'arbitre pour votre équipe 1, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- AS ST JULIEN : Demande d'arbitre pour votre équipe, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- AS VERNOUX : Demande d'arbitre pour votre équipe 1, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Nous vous informons que tous les arbitres du district n'ayant pas fait la formation FMI, doivent s'inscrire à l'une des dates proposées ci-dessous. **Cette formation est obligatoire** en vue de la généralisation de la FMI cette année.
Veuillez-vous inscrire via la boite mail de la CDA.
Dernière date : **le samedi 16 Septembre à 10h00 au siège du District.**

Rappel : Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.
Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boite mail de la CDA : **arbitres@drome-ardeche.fff.fr** ou au 04.75.84.51.09.

« LE FOOTBALL ET SES REGLES » EDITION 2018

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2018 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ *(chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).*

REUNION D'ECHANGES ARBITRES (D3)/CLUBS (CATEGORIE D3)

La Commission District de l'Arbitrage vous rappelle que 2 réunions d'échanges arbitres/clubs sont programmées, à savoir :

- Jeudi 14 septembre 2017 à 19h00 précises, salle de la cité du barrage-rue du point du jour (au fond de la rue) à ROCHEMAURE.
- Jeudi 21 septembre 2017 à 19h00 précises, salle du stade de Jossols à DAVEZIEUX.

Pour information, les thèmes suivants seront évoqués :

- Tour de table des clubs présents,
- Informations arbitrage (Arbitrage, nouvelles directives, FMI, dématérialisation des licences…),
- Informations prévention (Bilan de la saison écoulée, formations, bonus-malus pour la nouvelle saison…),
- Echanges et questions des clubs.

A l'issue de ces 2 réunions de travail, le verre de l'amitié sera offert aux participants par le club support.
Tous les arbitres seniors (District 3) doivent participer à l'une des 2 réunions en fonction de leurs situations géographiques.
Prévoir le matériel prise de note.

Liste des arbitres convoqués :

Arbitres D3 :

BENDJEDDA	HAKIM
BOUKARSSANNA	ADIL
BRUNEL	NICOLAS
CALATAYUD	RENAUD
CLEMONT	JEAN MATHIEU
DEYGAS	PHILIPPE
DUPUIS	MARC
EL MOUHTADI	IMED
GHARIBIAN	STEPHANE
HARRACHE	ABDEL KARIM
JOLIVALT	CLEMENT
JOUAN	JANNICK
JUSTIN	ALEXIS
MALOSSE	SEBASTIEN
MEFTAH	HAKIM
MELLITI	MOUNIR
MICHEL	SEBASTIEN
NOEL	THIERRY
PINTO	PATRICK
PRINTEMPS	MICKAEL
RAHIBI	MEHDI
ROSSINI	STEPHANE
SAADA	HACHEMI
SI MERABET	BRAHIM
TARARE	SEBASTIEN
TENA	FABIEN
VIALATTE	BRUNO
VIELZEUF	STEPHANE

REUNION D'ECHANGES ARBITRES ADULTES ET JEUNES/CLUBS (CATEGORIE U19)

La Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que la réunion d'échanges arbitres/clubs est programmée le samedi 16 septembre 2017 à 08h45 précises, au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Pour information, les thèmes suivants seront évoqués :

- Tour de table des clubs présents,
- Informations arbitrage (Arbitrage, nouvelles directives, FMI, dématérialisation des licences…),
- Informations prévention (Bilan de la saison écoulée, formations, bonus-malus pour la nouvelle saison…),
- Echanges et questions des clubs.

A l'issue de cette matinée de travail, le verre de l'amitié sera offert aux participants par le District.

Tous les arbitres susceptibles d'être désignés en catégorie U19 doivent participer à cette réunion.

Prévoir le matériel prise de note.